

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 juin 2018
Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE

N° 15

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 05/07/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018
(accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Organisation de l'arrivée du Tour de France 2018 à Quimper

Le présent rapport a pour objet de proposer la signature de deux conventions liées à l'organisation et la promotion du Tour de France dont l'arrivée est programmée le mercredi 11 juillet à Quimper. Une première convention de partenariat établie entre Amaury Sport Organisation et les collectivités co-signataires, à savoir la ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale, pour l'accueil du Tour de France. Une seconde convention établie entre la ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale pour l'organisation des événements liés au Tour de France.

La ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale s'associent pour organiser l'arrivée du Tour de France le 11 juillet 2018 à Quimper. La 5^{ème} étape du Tour de France s'élancera pour un itinéraire de 205 kilomètres entre Lorient et Quimper en traversant différentes communes de l'agglomération. L'arrivée du Tour est un événement qui va attirer de nombreux touristes et générer d'importantes retombées médiatiques pour le territoire.

1. Une première convention tripartite établie entre la ville de Quimper, Quimper Bretagne Occidentale et Amaury Sport Organisation a pour objet de déterminer les obligations à la charge des co-contractants, sur le plan technique, logistique et administratif. Ladite convention précise aussi les conditions du partenariat en matière de développement durable, de communication, de promotion, d'animation et de relations publiques. Les collectivités co-signataires s'engagent à régler à Amaury Sport Organisation une participation financière de 120 000 euros hors taxes soit 144 000 euros toute taxe comprise, partagée à 50/50 entre la ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale.
2. La seconde convention a pour objet de déterminer les conditions et modalités de co-organisation et de co-financement des événements organisés par la ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale pour le Tour de France 2018. De

mars à juillet, des outils de communication sont créés pour promouvoir les événements organisés par la ville et son agglomération avant le passage de la Grande Boucle, et valoriser l'arrivée du Tour de France à Quimper.

De nombreux événements ont lieu pour célébrer l'arrivée du Tour :

- La Dictée du Tour du 30 mars 2018, journée éducative et pédagogique à destination des classes de CM2 de l'agglomération ;
- « Si le Tour m'était conté » d'avril à mai avec conférence, expositions, séances de cinéma, défilé d'anciens véhicules de la caravane organisés sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale ;
- Les « Rendez-vous des petites reines » en juin, enchaînement de manifestations cyclistes co-organisées avec des clubs sportifs ;
- La « Semaine jaune » du 4 au 11 juillet, valorisation des animations organisées dans les communes de l'agglomération ;
- L'arrivée du Tour à Quimper le mercredi 11 juillet 2018 ;
- La soirée du Tour : programmation musicale (bal populaire) en centre-ville de Quimper le 11 juillet au soir pour clore les festivités du Tour.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention tripartite de partenariat avec Amaury Sport Organisation, ainsi que la convention de co-organisation avec Quimper Bretagne Occidentale.